

Saint -Martin -d'Hères, le 19 septembre 2017

Madame la Présidente de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

mardi 26 septembre 2017

09h00

Amphi 018 (rez-de-chaussée)

Bâtiment IM²AG

60 rue de la Chimie

Domaine Universitaire

Saint Martin d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

Point d'étape sur le PRE

2. Approbation du compte-rendu des séances 29 juin 2017 et du 11 juillet 2017

3. Affaires institutionnelles

3.1 Désignation du vice-président en charge du site de Valence

3.2 Désignation d'un représentant du CA à la commission des finances

4. Recherche

4.1 Politique de valorisation de la recherche (information)

- 4.2 Conditions de mise à disposition de personnels BIATSS et enseignants-chercheurs auprès d'une entreprise dans le cadre d'une création d'entreprise effectuée en application du code de la recherche
- 4.3 ITE Supergrid

5. Affaires financières

- 5.1 Accord-cadre relatif aux fournitures de bureau - Groupement de commandes UGA/ Comue/ INP/ USMB
- 5.2 Tarifs sport (compléments)
- 5.3 Tarifs faculté de droit

6. Ressources humaines

- 6.1 Campagne d'emplois second degré (sous réserve)
- 6.2 Taux de rémunération des formateurs internes (sous réserve)
- 6.3 Contingent Congés pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT) 2018 : nombre de semestres

7. Patrimoine

Dossier d'expertise du Centre de Recherche en Santé Intégrative (CRESI)

8. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Lise DUMASY

